AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-12-66 593219

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

ANNEXE AU BULLETIN N° 75 — 28 DECEMBRE 1966

REPONSE AU QUESTIONNAIRE
DE JANVIER 1966

Au début de l'année, vous avez reçu un questionnaire auquel ont bien voulu répondre de nombreux abonnés, ce dont nous les remercions.

Un certain nombre d'observations ont fait l'objet d'une correspondance particulière, mais il n'était pas possible de répondre individuellement à chacun. C'est pourquoi, nous vous présentons dans cette note les réponses aux principales questions ou suggestions relevées dans les questionnaires qui nous ont été renvoyés. Leur dépouillement, par suite de l'abondance et de la diversité des sujets traités dans certaines réponses, ayant nécessité passablement de temps, nous n'avons eu la possibilité de rédiger cette note que lorsque la campagne d'Avertissements Agricoles a été terminée et que les autres activités du Service sont devenues moins pressantes. Nous pensons que nos abonnés voudront bien nous excuser du retard apporté à leur répondre.

*

* *

L'un des souhaits le plus souvent exprimés concerne les noms des spécialités commerciales, que beaucoup aimeraient voir indiqués après chaque matière active.

Si nous comprenons très bien ce désir, nous ne pouvons cependant y donner une suite favorable. En effet, pour le même produit technique, il y a presque toujours un grand nombre de spécialités commerciales. Or, notre Service, se devant de montrer une stricte indépendance à l'égard des firmes productrices, n'a le choix qu'entre citer toutes les spécialités ressortissant à une même matière active, ou de n'en désigner aucune.

P.1166

.../...

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Ceci explique la raison pour laquelle les responsables des Stations d'Avertissements Agricoles, qui ne peuvent surcharger leurs bulletins par de longues listes de noms commerciaux, ne les citent pas dans les avis de traitements.

Toutefois, nous croyons utile de signaler que l'Association de Coordination Technique Agricole (A.C.T.A.), 18, rue de l'Arcade, PARIS VIIIe, publie chaque année un répertoire des noms commerciaux pour chaque produit technique, avec les doses d'utilisation et divers autres renseignements.

Cette brochure, intitulée "Index des Produits Phytosanitaires", peut donc intéresser un certain nombre d'abonnés aux Stations d'Avertissements Agricoles. Pour obtenir cette publication, qui ne coûte que quelques francs, il convient d'en faire la demande directement à l'A.C.T.A.

*

* *

Il nous a été demandé, par ailleurs, d'indiquer les doses minimales et maximales de produit à employer en fonction des conditions climatiques en général.

En raison du grand nombre de spécialités actuellement dans le commerce, il nous est impossible de donner ces précisions. Les indications fournies par les fabricants peuvent, dans la plupart des cas, vous apporter la précision souhaitée. Aussi, nous ne saurions trop recommander à tout utilisateur de produits antiparasitaires de lire attentivement, avant emploi, l'ensemble des indications portées sur l'étiquette ou sur la notice accompagnant le produit.

*

* *

Certains abonnés ont exprimé le désir d'obtenir de leur Station d'Avertissements Agricoles davantage d'informations sur les ennemis des cultures légumières.

C'est précisément l'un de nos objectifs. Un effort a déjà été réalisé dans ce sens, et nous comptons bien le poursuivre au cours des années à venir, en fonction évidemment de la progression des études techniques et des connaissances acquises dans ce domaine.

*

* *

D'autres abonnés souhaiteraient voir publier chaque année, dans nos bulletins, un résumé succinct et pratique des résultats d'essais de traitements effectués dans la Circonscription, ainsi que de ceux intéressant les ennemis des plantes cultivées dans notre région, mais exécutés dans d'autres parties de la France.

Ces éléments se trouvent déjà indirectement portés à la connaissance des abonnés par les renseignements donnés dans nos avis et bulletins. Par ailleurs, il a été récemment décidé de publier dans "Phyma" un certain nombre des résultats d'essais de produits et de traitements entrepris par le Service de la Protection des Végétaux, sur l'ensemble du territoire. Néanmoins, afin de tenir compte du souhait exprimé par nos abonnés, nous nous attacherons, à l'avenir, à faire davantage état des essais dont le but est de confirmer l'efficacité d'un produit ou d'une technique d'application dans le cadre de la région.

*

* *

Certains correspondants s'étonnent que les avis soient tous expédiés de Rennes, alors que les conditions climatiques varient d'une région à l'autre. Exemple : climat du Bassin de Rennes, différent de celui de la plaine de Caen.

Il ne serait évidemment pas concevable d'établir des avis de traitements précis pour la Plaine de Caen ou le Finistère, en prenant pour base le climat de Rennes. En fait, les avis sont élaborés uniquement en fonction des conditions climatiques locales de la zone intéressée. La Station d'Avertissements Agricoles de Rennes est informée de celles-ci grâce à un certain nombre de postes d'observations judicieusement répartis selon les zones climatiques. Les éléments ainsi recueillis, qui nous sont communiqués quotidiennement, nous permettent de prévoir les risques parasitaires les plus graves et d'indiquer, en conséquence, les traitements à exécuter.

*

* *

Ayant recours à des entrepreneurs qui ne sont pas toujours disponibles au bon moment, (traitements par rotation), quelques abonnés souhaiteraient recevoir les avis quelques jours plus tôt afin d'effectuer les traitements aux dates précises indiquées par la Station.

En réponse à ces producteurs, nous dirons que nous nous efforçons d'atteindre cet objectif chaque fois que cela est possible.

Malheureusement, c'est assez rare, car l'évolution des parasites est liée aux conditions climatiques, et nous savons tous combien elles changent vite parfois.

*

* *

Enfin, un dernier souhait concerne la présentation des avis, lesquels pourraient être classés plus facilement si chaque feuille ne comportait qu'un seul sujet.

Cette proposition est certes intéressante, mais elle ne peut être retenue, car, non seulement elle entrainerait des frais de fonctionnement supplémentaires, qui ne seraient pas compatibles avec le prix relativement modique de l'abonnement aux Avertissements Agricoles et à Phytoma, mais elle serait également susceptible de provoquer un retard, avec ses conséquences, dans l'envoi des avis, lesquels -nos abonnés doivent le savoir- sont le plus souvent élaborés, imprimés et expédiés le jour même.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

F. BARBOTIN et G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux.

J. DELOUSTAL.